

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Geneviève St-Louis

<https://www.cadre21.org/membres/0b4eba9ce590f7097aab1843>

Date d'obtention : 2023-12-05 17:54:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode d'intervention Sexto est un outil d'intervention permettant une prise en charge immédiate en cas de sextage. La trousse est un outil de partenariat ayant comme objectif commun la sécurité et le bien-être des jeunes. Il permet d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves afin d'éviter la propagation des images et ainsi préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime. L'outil permet de savoir les bonnes questions à poser à l'élève.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais me sentir en meilleure posture et être plus à l'aise pour intervenir efficacement et pour limiter les dégâts lors de situations de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais suivre les étapes dans la trousse d'intervention, intervenir de façon éducative. Confisquer le téléphone si j'ai un motif raisonnable de croire que des images ou vidéos s'apparentant à la pornographie juvénile se trouve sur l'appareil et le déposer dans le sac prévu à son effet dans la trousse, tout en ne consultant pas l'appareil d'aucune façon. Contacter le service de police après l'intervention Sexto ou contacter immédiatement s'il s'agit d'un acte malveillant.